

Fête des classes enfantines et Fête du bois cortèges et animations les 25 juin et 2 juillet

Les deux derniers mercredis de l'année scolaire des établissements primaires lausannois sont traditionnellement marqués par la Fête des classes enfantines qui aura lieu le 25 juin, suivie de la Fête du bois qui sera célébrée le 2 juillet. Ces deux manifestations seront égayées par des cortèges, dès 13h30, entre le centre ville et la place de Milan, où de nombreuses attractions attendront les enfants.

Depuis 1807, la tradition de marquer la fin de l'année scolaire par une fête est officialisée et inscrite dans le règlement scolaire de la Ville. Destinée premièrement aux collégiens, la fête ne concernera plus que les écoles primaires dès 1865. A cette époque, le défilé se terminait dans les bois de Sauvabelin, d'où le nom de Fête du bois. C'est en 1905 que les écoles enfantines organiseront à leur tour leur propre fête sur le même mode, à une semaine d'intervalle et avec un parcours dédié.

Selon la tradition, cette année, les classes enfantines (1-2P) et primaires (3-6P) fêteront la fin de l'année scolaire, au rythme des cortèges et animations prévus à cet effet les 25 juin et 2 juillet :

- **mercredi 25 juin pour les classes enfantines** : départ du cortège à 13h30 de Montbenon.
Parcours : av. de Savoie, av. L. Ruchonnet, av. W. –Fraisie, av. E. –Dapples, pl. de Milan.
- **mercredi 2 juillet pour les classes primaires** : départ du cortège à 13h30 de la Riponne.
Parcours : pl. Riponne, rue de la Madeleine, rue du Pont, Rue Centrale, av. J.-J. -Mercier, av. J.-Gonin, av. de Savoie, av. L. Ruchonnet, av. W. –Fraisie, av. E. –Dapples, pl. de Milan.

Manèges, petit train, jeux gonflables, jeux traditionnels, maquillage, clowns, et autres attractions attendront les enfants sur la place de Milan. Les écoliers pourront en profiter tout l'après-midi jusqu'à 19h.

informations pratiques

Les parents pourront venir chercher leur(s) enfant(s) à 16h comme le conseillent les brochures informatives qui leur ont déjà été transmises ou disponibles sur le site de la Ville à l'adresse : www.lausanne.ch/fetesscolaires

Les cortèges peuvent être annulés en raison de mauvaises conditions météorologiques.
Renseignements le jour de la fête au **021 315 62 22** dès 9h15 et sur www.lausanne.ch/fetesscolaires

La Ville encourage les automobilistes et autres personnes devant emprunter l'une des rues concernées par les cortèges de prendre leurs dispositions, vu les inévitables perturbations du trafic à ces occasions.

La direction de l'enfance, jeunesse et cohésion sociale

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Oscar Tosato, directeur de l'enfance, jeunesse et cohésion sociale, 021 315 62 00**
- **Philippe Martinet, chef du service des écoles primaires et secondaires, 021 315 64 10**

Lausanne, le 20 juin 2014